

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2023.

Présents : Pascal TORRION, Maire, Valérie BELISSANT 2nde adjointe, Frédéric CUSIN, Jean-Jacques FEVRE

La séance commence à 15h30.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant tous les conseillers pour leurs présences.

ORDRE DU JOUR

1/ Désignation du secrétaire de séance :

Valérie BELISSANT est désignée secrétaire de séance.

2/ Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2023.

Le document est approuvé sans réserve, à l'unanimité des présents.

3/ Modification de l'ordre du jour :

Le maire souhaite rajouter une précision concernant la délibération 2023-010 avec la préfecture. Le conseil approuve cette demande à l'unanimité.

4/ Délibération 2023-010 précision à apporter.

Suite du courrier reçu par la préfecture le maire informe que la délibération 2023-010 ne serait pas suffisamment détaillée.

La mention entourée sera remplacée par « une partie ».

Considérant que qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à M.le maire **l'ensemble (ou une partie)** des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT

De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la demande des subventions destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

5/ Nomination du 1^{er} adjoint

Suite à la démission du premier adjoint au sein du conseil, Valérie Bélissant se présente. Après vote du conseil à l'unanimité, Valérie est élue 1^{ère} adjointe.

6/ Accord de principe pour le SIEA concernant l'éclairage public

M. Le maire explique la proposition du changement d'éclairage faite par le SIEA, modernisation de l'éclairage public et passage aux ampoules à LED.

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2023.

Le conseil débat au niveau du coût et demande à rencontrer le SIEA pour plus d'informations, car le marché proposé manque de précisions.

7/ Plan de formation FORMELUS

M. Sylvestre nous propose 4 dates de formation. Celles-ci seront à confirmer en fonction des résultats des prochaines élections municipales.

La perspective :

17/11 rôle du maire et du conseil

08/12 budget et mise en place

12/01 PPI et budget

09/02 délibérations

8/ Mise en place de la taxe d'affouage

Cette année uniquement les résidents à l'année ont droit aux coupes affouages.

Les inscriptions se feront du 06 au 20 octobre par mail ou au bureau de la mairie.

La date du 04 novembre est arrêtée pour le partage.

9/ Validation devis élagage des chemins

M. Le maire présente 2 devis Agriforest et Agri défis.

Le devis d'Agriforest est retenu en attendant celui de YM (Mégret) sous réserve de réception dans les temps car les travaux sont prévus courant octobre 2023.

10/ Prévisionnel travaux 2024

Maintien des travaux engagés

- Sécurisation du village
- Intérieur du four de Tard
La voute serait à consolider et les scellements de la porte à refaire : à définir
- L'état des routes à TARD et Prémillieu : à définir
- DECI
- Le Plan Communal de Sauvegarde
- Isolations des bâtiments communaux sous réserve des subventions accordées.

11/Vidéo surveillance

Le sujet est étudié par rapport aux incivilités et sera remis sur la table lorsque le conseil sera au complet.

12/ Elections du 12/11/2023

Tous les élus seront présents. Une demande sera faite pour avoir des assesseurs.

Questions diverses :

- Suite aux réclamations après le refus d'une dérogation scolaire sur l'école de Thézillieu.

COMMUNE DE PREMILLIEU

PROCES VERBAL TENANT LIEU DE COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2023.

Le conseil propose de participer aux frais du service périscolaire engendrés par cette situation pour l'école de Thézillieu. Cette décision sera valable pour tous les enfants scolarisés dans cette situation.

➤ Point sur les travaux en cours

-Avancement de la sécurisation du village : démarrage et mise en place des travaux le mardi 24 octobre à 10h00.

-Les portes des appartements au-dessus de la mairie vont être posées prochainement.

-Cheminées de la cure réalisation début octobre/ avant la fin de l'année.

-Les barrières du terrain de boules, commande complémentaire des barrières en cours

-réflexion à apporter sur l'ancien local à poubelle de Tard pour en faire un local utile.

-suite à une demande mettre un panneau « voie sans issue » sur la montée de la chappe.

➤ ONF.

Réception des autorisations pour effectuer les travaux du chemin forestier de Nombion sous la responsabilité de l'ONF.

La séance est levée à 17h35

Prémillieu le 22/09/2023

Le Maire
Pascal TORRION



La Secrétaire de séance
Valérie BELISSANT

A blue ink signature of Valérie Belissant, consisting of a stylized 'V' and 'B' followed by a horizontal line.